



Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Copies à

Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux,
Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques,
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN
Mesdames et Messieurs les représentants de la FCPE 64
Mesdames et Messieurs les représentants de la PEEP 64

Bayonne, le 27 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

La grève du 13 janvier a mis en lumière les très graves difficultés que rencontrent les écoles et les établissements du second degré. Conditions de travail de tous les personnels, conditions d'accueil et d'études de tous les élèves sont impactées. Un plan d'urgence est indispensable.

Concernant le premier degré, les problèmes du non-remplacement récurrents depuis des années atteignent une ampleur inégalée : chaque jour 50 à 100 classes sont fermées avec des élèves renvoyé-es chez elles ou chez eux. Cette atteinte au droit d'accès à l'école est illégale et va à l'encontre de la convention internationale des droits de l'enfant.

Les manques d'enseignant-es sont pérennes, le recrutement d'enseignant-es titulaires est une nécessité. Le recrutement de contractuel-les ne peut être la solution. Si nous nous félicitons de la décision d'avoir recours à la liste complémentaire, avec seulement 22 recruté-es pour toute l'académie c'est insuffisant. Dans notre département, comme dans le département voisin des Landes, recruter rapidement des enseignant-es titulaires, diplômé-es et formé-es, c'est possible, il suffit de faire des intégrations de tou·tes les collègues qui sont en attente de mutation depuis des années. En 2021, dans le premier degré, sur plus de 1076 demandes d'intégration dans les Pyrénées-Atlantiques, 35 ont été effectivement réalisées. Ainsi ce sont à peine 3% des demandes qui ont été satisfaites.

Voilà pourquoi la CGT Educ'Action, le SNUipp-FSU 64 et la FNEC-FP-FO 64 apportent tout leur soutien à l'appel mis en ligne par le collectif des Mutez-nous des Pyrénées-Atlantiques.

Cette pétition départementale a recueilli à ce jour plus de 600 signatures qui s'ajoutent à la centaine de signatures du 13 janvier date de lancement de la pétition. Nos organisations syndicales demandent que les EXEATS et les INEATS soient prononcés afin de réabonder la liste complémentaire à la hauteur des besoins de tous les départements de l'académie.

Le non-respect du droit à la mutation, dans un secteur fortement féminisé, est un facteur majeur des inégalités de salaires hommes-femmes. Tou·tes les collègues concerné-es subissent des arrêts dans le déroulement de carrière avec, à long terme, un impact fort pour la retraite. Depuis décembre 2021, l'Académie de Bordeaux a engagé une concertation avec les organisations syndicales pour travailler sur l'égalité hommes-femmes. Garantir l'égalité des salaires, c'est avant tout garantir le droit à la mutation pour toutes et tous en réalisant immédiatement les INEATS et en réalisant plus d'entrées dans le département lors des prochaines mutations interdépartementales de mars 2022.



Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre en notre attachement aux valeurs du service public d'Education.

Le SNUipp-FSU
Barthélémy Mottay

La FNEC-FP-FO 64
Olivia Queysselier

La CGT Educ'Action
Charles Martin



Pétition du collectif Mutez-nous 64

www.change.org/p/minist%C3%A8re-de-l-%C3%A9ducation-nationale-recrutement-imm%C3%A9diat-par-ineat-des-pe-en-attente-de-leur-int%C3%A9gration

Nous, enseignants, parents, élèves, personnels de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques rassemblés ce jeudi 13 janvier 2022 devant la sous-préfecture de Bayonne et la DSDEN de Pau demandons le recrutement immédiat par INEAT de tous les professeurs des écoles titulaires du concours qui attendent leur intégration

Entre 30 et 60 classes sont fermées chaque jour par manque de professeurs des écoles remplaçants.

Ce n'est pas une situation chaotique, c'est une situation dramatique :

Comment accepter que des élèves soient chaque jour privé de cours ?

Comment accepter que des familles soient obligées de quitter leur emploi pour assurer la garde de leurs enfants ?

Comment accepter que cela se passe dans les Pyrénées Atlantiques alors que des centaines d'enseignants diplômés, formés parfois même spécialisés sont en disponibilité forcée, empêchés de travailler n'attendant qu'une chose leur intégration pour enseigner ?

Dans la presse Monsieur le DASEN vous recherchez des volontaires jeunes adultes qui ont raté le concours, jeunes retraités toute personne intéressée car il y aurait une pénurie d'enseignants.

Il ne tient qu'à vous Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur le DASEN que cette situation soit résolue dans le 64 : INTEGREZ-NOUS !

Nous professeurs des écoles titulaires du concours de professeur, diplômés Bac + 3, 4 ou plus, ayant des années d'expérience d'enseignement dans tous les niveaux de classe, dans des conditions difficiles sommes disponibles dès demain pour prendre un poste de remplaçant dans les Pyrénées Atlantiques et aller n'importe où dans le département pour assurer les cours afin que plus un seul élève ne soit renvoyé chez lui.

Nous vous avons écrit Monsieur le DASEN pour dire que nous sommes disponibles.

Vous nous avez répondu NON le ministère n'autorise pas notre recrutement.

N'est-il pas honteux en pleine crise COVID de faire appel à des enseignants retraités ?

N'est-il pas honteux pour un métier aussi difficile de recruter des contractuels, sans expérience, sans formation alors que des dizaines de profs en dispo ne demandent qu'à travailler ?

Si l'enseignement est une réelle priorité alors entendez la colère des personnes rassemblées aujourd'hui, plus une seule heure de cours ne doit manquer par manque d'enseignants titulaires, intégrez-nous dans les Pyrénées Atlantiques, permettez-nous de faire le métier dont nous sommes privés : ENSEIGNER.